Mon choix c'est l'Unsa

Lettre d'information n°264 du 20/12/2013

Ardèche 07

Sommaire :

- Cartes Scolaires 1er et 2nd degré 2014 : le voile est levé sur les chiffres académiques
- Psychologues : ouverture du groupe de travail confirmée par le Ministre
- Animateurs/formateurs TICE : le SE-Unsa saisit le Ministre
- Le SE-Unsa de l'Ardèche vous souhaite de bonnes fêtes et de bonnes vacances !

Cartes Scolaires 1er et 2nd degré 2014 : le voile est levé sur les chiffres académiques

Ma carte scolaire, je m'en occupe

Le CTM (Conseil Technique Ministériel) qui traitait des moyens de la rentrée 2014 s'est tenu jeudi 19 décembre 2013. Nous connaissons à présent la dotation académique pour les cartes scolaires du 1er et 2nd degré.

Le SE-Unsa, syndicat de la maternelle au lycée, vous informe :

La dotation en postes pour l'académie de Grenoble est donc

- **100 ETP pour le 2nd degré et 13 postes de CPE**
- **182 postes pour le 1er degré**

Le CTA (Conseil Technique Académique) qui répartira ses moyens entre les départements de l'Académie devrait se tenir à la fin janvier ou le début février.

Psychologues : ouverture du groupe de travail confirmée par le Ministre

PSYCOPsy ensemble

Suite au courrier qu'il a adressé au ministre le 5 décembre 2013, le SE-Unsa vient d'obtenir l'ouverture du dossier des psychologues de l'Education nationale dans un groupe de travail spécifique. Ce groupe de travail sera installé dès le début de l'année 2014.

Lire la suite

Lire la réponse du ministre au courrier du SE-Unsa

Animateurs/formateurs TICE : le SE-Unsa saisit le Ministre

TICE

Les chantiers-métiers sont en train de se terminer pour la majeure partie des enseignants du 1er degré.

Une catégorie a toutefois été oubliée : les animateurs/formateurs TICE qui œuvrent au quotidien

Chantiers-métiers LE SE-UNSA EXIGEANT

auprès des directeurs et des équipes pédagogiques mais aussi en appui aux circonscriptions voire aux Espé…

Le SE-Unsa saisit le Ministre pour que des discussions s'ouvrent enfin.

Lire la suite

Lire le courrier du SE-Unsa au ministre concernant les Animateurs/Formateurs TICE

Le SE-Unsa de l'Ardèche vous souhaite de bonnes fêtes et de bonnes vacances !

Toute l'équipe du SE-Unsa de l'Ardèche remercie les lecteurs de cette lettre en ligne pour leur attention.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes vacances et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous donnons rendez-vous en janvier 2014 !!!

Adhérer au SE-Unsa

Afin d'alléger vos versements, nous vous proposons une adhésion par prélèvements automatiques (en 6 fois sans frais si vous cotisez avant le 12/01/2014).
Vous pouvez régler par chèque (en 3 fois si vous le souhaitez), ou encore par carte bancaire par paiement sécurisé sur le site national du SE-Unsa www.se-unsa.org ou en cliquant sur le lien ci-dessous.

adhérer au SE-Unsa

N'hésitez pas à diffuser cette lettre.

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Particuliers, pour vous inscrire ou interrompre votre abonnement gratuit à la lettre en ligne du SE-UNSA 07, écrivez-nous

Respectez l'environnement N'imprimez ce message que si nécessaire

Syndicat des Enseignants-Unsa de l'ARDECHE

13, rue François Valleton
BP 214
07206 AUBENAS Cedex

Tel : 04.75 35 58 83
Mail : **07@se-unsa.org**

Site internet : **http://sections.se-unsa.org/07/**
Twitter : http://twitter.com/SE_Unsa